

DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N°248 mars 2018

SOMMAIRE

- P2 Edito
- P3 Actualités
- P4 Evènements
- P5 Informations
- P6 à 9 Budget
- P10 Culture
- P11 Travaux
- P12 Economie
- P13 Lettre du préfet sur les OLD
- P14 Sécurité—
Environnement
- P15 SMHVC
- P16 Centre socioculturel Lucie Aubrac
- P17 Infos Contact du centre socioculturel
- P18 et 19 Associations
- P20 Agenda / Pratique



Réunions de préparation budgétaire 2018 à Malataverne (en haut) et à l'Abbaye (en

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.
Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr - Facebook : Mairie de Cendras
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



Situation nationale

Après les dispositions inégali-taires instaurées au niveau national (ISF, APL, réforme impôt sur les hauts revenus...) qui viendront enrichir les plus fortunés, et après la casse du Code du travail, le Président de la République s'attaque cette fois-ci aux services publics !

Aucune raison technique ou financière ne justifie cette cabale contre le statut des cheminots, déjà bien diminué. La raison fondamentale réside dans l'application de dogmes ultra-libéraux à toute la société, en privatisant tous les biens communs, en détruisant tous les services publics pour les livrer en pâture aux forces de l'argent, augmentant de fait leurs taux de profit. Sans services publics, sans train, sans poste, sans protection sociale, sans hôpitaux, sans pompiers, sans mairie, sans gendarmerie, nous entrerons dans une ère où régnera la folle loi de la jungle concurrentielle. Car c'est bien de cela dont il s'agit : la campagne contre le statut des cheminots est une opération politique de division pour atteindre l'idée même de service public ! Et le pouvoir veut le faire en utilisant les « ordonnances ». Ce serait une jurisprudence dangereuse contre tous nos services publics et contre le statut des agents publics indispensables à la vie quotidienne de tous nos concitoyens. Ne nous laissons pas détourner.

L'agglomération

Le budget d'Alès Agglomération est en préparation avec plusieurs réunions prévues d'ici au vote final du 5 avril. Nous attendons d'avoir l'intégralité des informations nécessaires pour faire connaître notre position.

Toutefois, quelques éléments sont d'ores et déjà à prendre en compte : le projet de territoire en cours d'élaboration -auquel Cendras a participé activement- semblerait intégrer plusieurs propositions des nouvelles communes entrantes et des différentes sensibilités politiques, notamment en ce qui concerne la filière bois, l'agriculture, les politiques de solidarité, ... Si cela se confirme des apports intéressants non négligeables !

Il paraît probable également que soient inscrits au budget des crédits pour l'amélioration des équipements communautaires sur notre commune comme, par exemple, le Clos de l'Abbaye pour lequel des

travaux importants seront nécessaires afin de pouvoir ré-ouvrir le restaurant dans de bonnes conditions.

Malgré ces bons présages, il subsisterait tout de même un point noir, pour lequel la majorité municipale reste en désaccord : c'est le processus (déjà enclenché) par lequel l'Agglo récupère un maximum de compétences aux seules fins d'augmenter les dotations de l'Etat, sans avoir une véritable vision politique de l'exercice des compétences ainsi transférées, laissant les communes devenir des coquilles vides. Soyons clairs : c'est le maintien de la commune comme échelon essentiel de la démocratie de proximité qui est en jeu ! Sa défense reste un combat important pour la municipalité.

Bien sûr, nous graduons notre opposition à bon escient : il peut être en effet pertinent que certaines compétences soient mutualisées avec un service spécialisé, comme pour l'assainissement par exemple. Mais il n'y a aucune plus-value, concernant la compétence « éducation » que l'Agglo

veut récupérer au 1^{er} janvier 2019 ! Depuis des années la municipalité a mis l'enfance au cœur de ses priorités en développant un partenariat fort avec les équipes pédagogiques, et en mettant à disposition les compétences des équipes municipales pour résoudre rapidement les problèmes liés aux bâtiments scolaires. L'école est un véritable poumon de notre commune qui doit rester gérée en proximité !

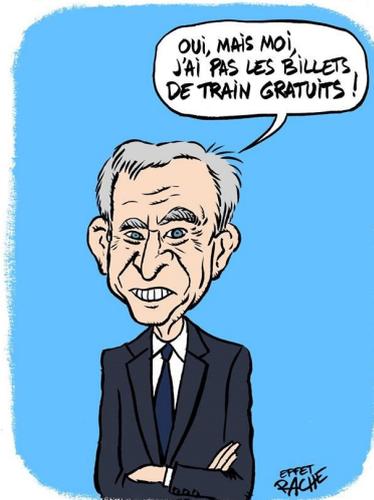
Encore plus grave, de notre point de vue : il est prévu que le transfert de compétences ne soit pas soumise au vote du Conseil d'agglomération ! En effet, la loi prévoit que l'harmonisation de toutes les compétences se fasse dans les 2 ans qui suivent la fusion (qui a eu lieu le 1er janvier 2017). Or, en l'absence de délibération dans ce délai, c'est l'agglomération qui deviendra automatiquement compétente ! Aujourd'hui, le seul argument exposé pour justifier ce déni de démocratie, est de ne pas imposer un nouveau vote sur les statuts de l'agglo... C'est une manière d'éviter le débat public !

Au vu de ces éléments, la majorité municipale reste partagée sur la position à tenir quant au vote du budget à venir. Nous attendons des informations complémentaires, et nous restons déterminés à réaffirmer notre volonté de débattre, pour maintenir la commune au cœur de l'appareil décisionnel.

La commune (voir l'introduction sur le budget dans le livret)

Sylvain ANDRE

BERNARD ARNAULT A GAGNÉ EN 2017
2,8 MILLIONS D'EUROS PAR HEURE...



Actualités

Un partenariat renforcé avec le centre socioculturel Lucie Aubrac

La municipalité augmente sa subvention de 11 000 € au Centre socioculturel Lucie Aubrac pour aider à l'embauche d'un cuisinier et pour mettre en place 2 nouvelles activités.

L'embauche d'un chef cuisinier

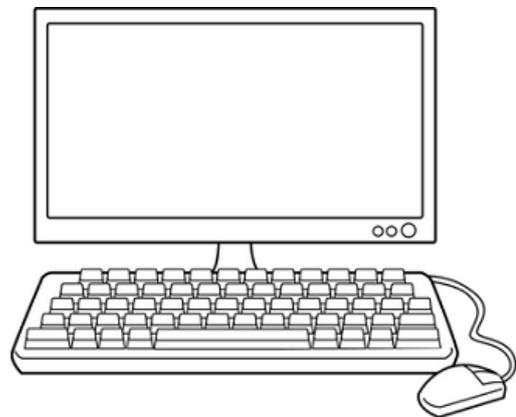
Un nouveau chef cuisinier, Bart Breem, vient d'être recruté pour renforcer l'équipe de cuisine, composée de Meriem Tabbi et de Mireille Hildéral. Sensible au circuit court et biologique, il possède une expérience solide en restauration collective. Il va régaler les papilles de nos jeunes écoliers.



(de gauche à droite : Meriem Tabbi, Bart Breem et Mireille Hildéral)

Un point numérique mis en place pour vous aider

Suite à la fermeture de nombreuses permanences physiques des administrations publiques, de nombreux Cendrasiens se retrouvent en difficulté pour faire les démarches en ligne. C'est pour cela que le centre socioculturel met en place des permanences pour vous accompagner avec l'utilisation de l'outil numérique **le lundi et jeudi de 14h à 16h** dans ses locaux.



Le mini bus vert au service des Cendrasiens

A partir du 6 avril, le mardi et le vendredi matin, il sera possible sur demande de prendre n'importe où sur Cendras le minibus vert pour vous rendre au marché ou aux commerces de la commune. Pour cela, il faudra appeler la veille avant 16h le centre socioculturel au 04 66 78 69 82.



Evénements

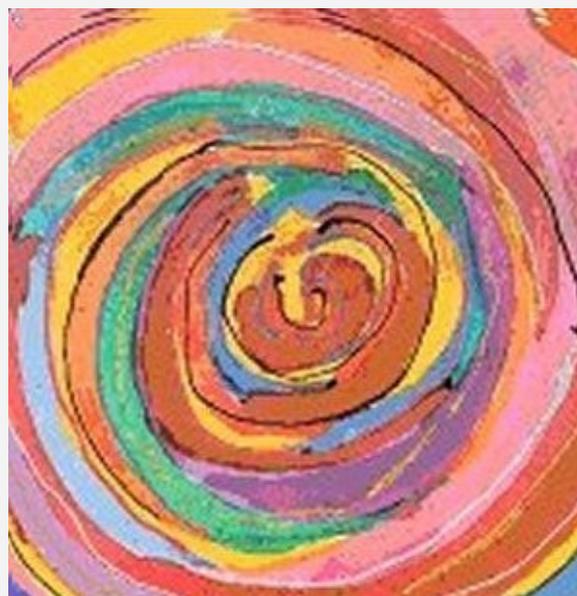
Vendredi 6 avril, 20H30 à la salle Nelson Mandela

SPIRALE

C'est « d'la chanson à voir »... et à revoir sans modération !

La municipalité de Cendras vous invite à un spectacle de « chansons à voir » donné par le groupe vocal atypique « Spirale » une troupe de chanteurs-acteurs formés et dirigés par Mireille Jullien et accompagnés au piano par David Vincent. Un spectacle original à ne pas rater de chansons d'hier et d'aujourd'hui tantôt tendres et poétiques tantôt drôles et pétillantes interprétées à quatre voix, mises en scène, mises en vie dans un décor à surprises un spectacle tout public.

Entrée gratuite



Vendredi 25 mai C'est la fête des voisins !

La Fête des Voisins permet de réunir ses voisins autour d'un repas, afin de partager un moment convivial et de briser la glace.

Elle est organisée par les citoyens EUX-MEMES, et permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social, la convivialité et la simplicité dans leur milieu de vie.

Où se passe la fête ? Dans la rue, la ruelle, le parc, un jardin, un hall, cour d'une maison ou cour de votre immeuble,... Toutes les idées sont bonnes, les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins !

La Mairie propose d'être partenaire de cette initiative et de **prêter gratuitement tables et chaises** (dans la limite de nos possibilités) aux Cendrasiens qui souhaitent l'organiser avec leurs voisins.

Pour un soucis de logistique, il est demandé de réserver au plus tôt le matériel que vous souhaitez.

Invitation

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Cendras, vous invite à un après-midi « Danses Country, Accordéon et Gourmandises » le :

**Jeudi 29 Mars 2018 à 14h
Espace Nelson Mandela
Cendras**



**Ouvert à Tous !
Gratuit**

Informations

Santé

A travers un communiqué officiel, la fédération départementale des chasseurs du Gard tient à informer sur la contamination des sangliers par *Trichinella britovi*. Ce parasite très résistant peut se transmettre à l'homme.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard et la Direction Départementale de la Protection des Populations (Services vétérinaires) vous informent :



La Trichine n'est pas un mythe !

La découverte récente de deux sangliers contaminés par *Trichinella britovi* sur la commune de Saint Jean du Gard est l'occasion de rappeler à tous, les risques de contamination humaine par des parasites du genre *Trichinella* (appelé souvent « Trichine ») lors de consommation de viande de Sanglier. Ces sangliers parasités ont été découverts suite à l'initiative d'un chasseur qui a fait analyser cinq sangliers tués lors d'une même battue.

Trichinella britovi est une espèce particulièrement résistante. **La congélation de la viande ne permet pas toujours sa destruction. Seule une cuisson complète, à plus de 71°C en tous points, permet de détruire la larve.** Le salage, le séchage ou autre transformation ne permettent pas de détruire le parasite.

La Trichinellose est une maladie grave. Les premiers symptômes chez l'homme surviennent dans le mois suivant l'ingestion de la viande parasitée : douleurs abdominales et diarrhée. La migration des larves dans la circulation sanguine se traduit ensuite par une fièvre élevée et des manifestations allergiques (oedème de la face, éruption cutanée, etc.). La pénétration des larves dans les cellules musculaires engendre des douleurs musculaires intenses. La maladie peut durer longtemps : grande fatigue, douleurs musculaires chroniques. Des complica-

tions cardiaques ou neurologiques sont possibles et peuvent conduire au décès. Chez les femmes enceintes, le parasite peut provoquer une fausse couche.

Eclairage public

Plusieurs Cendrasiens attentifs à l'actualité de la commune ont demandé le rajout de points lumineux sur leurs secteurs. Malheureusement, les financements obtenus dans le cadre de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte permettent uniquement la rénovation en LED de l'éclairage public existant de la commune.

Logements

La Mairie a envoyé une lettre à la société « Un Toit pour Tous » pour les féliciter de l'investissement sur le quartier des Fonzeaux de près de 930 000 € (réhabilitation technique de façade avec une sur-isolation par l'extérieur). Ceci fut l'occasion **pour la municipalité de les encourager à continuer leur dynamique sur les logements de l'Abbaye** qui ont cruellement besoin d'une meilleure isolation.

Solidarité

L'association la Clède vient de louer 5 appartements à « Un Toit pour tous » sur le parc de logement sociaux de la commune (40 appartements T4 sont encore vacants) afin d'héberger des migrants en demande d'asiles. Ces accueils sont temporaires et les migrants n'ont pas vocation à rester. 6 Afghans très sympathiques sont déjà arrivés sur Cendras. Ils ont même fait découvrir à certains d'entre nous un sport peu connu en France le Cricket.



Budget 2018



Un budget avec de nombreux investissements porteurs

Le budget 2018 vient d'être adopté à l'unanimité par le Conseil municipal le 19 mars 2018.

Il suit tout un processus d'élaboration : plusieurs réunions de travail de la majorité, plusieurs concertations avec les services municipaux et deux réunions publiques en présence d'habitants (Abbaye et Malataverne) se sont tenues pour échanger avec les Cendrasiens.

Un budget de fonctionnement maîtrisé, voté pour un montant de 1 923 861 € qui permettra de continuer l'action municipale mais aussi une augmentation exceptionnelle de la subvention au centre socioculturel afin d'aider à l'embauche d'un cuisinier, de mettre en place une navette pour se rendre au marché et aux commerces le mardi et vendredi et pour mettre en place un point numérique pour aider les cendrasiens aux démarches en ligne.

Le budget d'investissement s'élève à 2 882 525 €

Les investissements sur 2018 sont conséquents avec de beaux projets utiles (liste page suivante). Ils sont en cohérence avec la vision de la majorité municipale, ils s'inscrivent dans le cadre de la solidarité et d'un développement durable.

Ils permettent notamment :

- de maintenir une offre de santé accessible à tous (maison des professionnels de Santé),
- de faire de nombreuses économies d'énergie (éclairage public, rénovation école, isolation des combles, voiture électrique),
- de préserver notre patrimoine (travaux de l'abbaye)
- de soutenir l'agriculture et le bio (installation d'un jeune agriculteur)
- d'améliorer notre réseau de route (programme de réfection de voirie)
- le vivre ensemble (travaux d'accessibilité)
- en sécurité (nombreuses mises aux normes notamment incendie,)
- une amélioration des conditions d'étude pour l'éducation de nos enfants
- ...

De nombreux projets sont financés à 80% grâce aux financements Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (état) et à l'appui du Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles qui nous a aidé pour les obtenir.

Pour financer ces investissements la commune a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux mais de recourir en grande partie à l'emprunt.

Les annuités d'emprunt seront couvertes en quasi-totalité par les économies attendues ou les recettes à encaisser (loyers).

Budget 2018

Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	montant
011	Charges à caractère général	427 367,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	715 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	279 600,00 €
	Total des dépenses de gestion courante	1 421 967,00 €
66	Charges financières	62 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 486 967,00 €
023	Virement à la section d'investissement	329 597,98 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	6 948,00 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	336 545,98 €
	Total	1 823 512,98 €

Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	montant
013	Atténuations de charges	37 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	45 000,00 €
73	Impôts et taxes	673 000,00 €
74	Dotations et participations	632 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	43 000,00 €
	Total des recettes de gestion courante	1 413 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	40 000,00 €
	Total	1 453 000,00 €
	Résultat reporté	370 512,98 €
	Total avec le résultat	1 823 512,98 €

Budget 2018



2018 une année forte en investissement !!!

Espace Mutualisé de Services de Proximité (**Maison des professionnels de santé**) en bois de la commune

608 366 € (30 000 déjà payé sur 2017) Subventions : DETR (état) 135 802 €, Département 28 625 € et Région 37 380 €



Rénovation énergétique de l'école

226 785 € HT

Subvention TEPCV 180 000

(remplacement de toutes les menuiseries, pose de faux plafonds avec des matériaux qui amélioreront l'acoustique, mise en place d'éclairages en LED dans les salles de classe, mise en place de stores électriques extérieurs sur toutes les fenêtres orientées plein sud (maternelle et primaire), isolation du toit de l'école maternelle, isolation extérieure du mur nord en fibre de bois pour la maternelle, amélioration de l'isolation du sol (isolant + parquet) sur lequel les plus petits font la sieste)



Voiture électrique Zoé

12 027 € HT

Subvention TEPCV 9 000 € HT

Rénovation éclairage public

254 000 € HT

Subvention Fonds européens et TEPCV 202 472 €

(remplacement de toute les têtes et les lampes existantes de la commune au profit d'un matériel LED + horloges astronomiques)



Voirie : programme 2018

84 326 € subvention agglo 42 000 €

(Boudonnes, Chemin des Avignères, La Vigère, Les Bedosses, Le Perdiguier, Goujouze)



Budget 2018

2018 une année forte en investissement (suite) !!!

Dernière tranche des travaux sur l'Abbaye

45 717 € HT

Subventions : DRAC 14 278 €, Département 6 903 €, Région 11 000€

(Renforcement de l'arche et du mur)

Reconquête de friches pour installer un jeune agriculteur

40 000 € HT

Subvention TEPCV 32 000 €

Plan Local d'Urbanisme

20 000 € HT

Autofinancement total Mairie

(révision en cours)

Extension du réseau d'eau au Perdiguier

24 928 € HT

Autofinancement total Mairie

Isolation des combles Mairie, ancien éco-musée et école de Malataverne

6 778 €

Subvention Certificats d'Economie d'Energie 6 145 €

Travaux à réaliser en interne par les services

Poteaux incendie 3 000 €, travaux accessibilité 3 500 €, normes sécurité incendie 1 500 €, ordinateur école 6 00 €, radiateurs école 1 500 €, cheminement piétonnier aux avignères 7 311 €, Interphone école Malataverne 2 010 €, Eclairage LED salle polyvalente 11 121 €, aménagement fontaines 5 000 € et création d'un WC à l'école



Culture

Musique

Trio Natacha Santos

Il y a longtemps que nous n'avions pas vu autant de neige dans notre coin des Cévennes !

Aussi, a-t-il fallu une belle motivation et même un peu de courage pour braver le mauvais temps ce samedi 3 Mars pour venir assister au concert de musique brésilienne proposé par Natacha Santos.

Mais pour ceux-là, quelle récompense !! Le duo **Natacha Santos** et **Verioca**, étoffé pour l'occasion par la présence de **Anne Lauron** aux flutes, nous a invités à un voyage musical au cœur du Brésil. De la bossa à la samba, en passant par le Nordeste du Brésil, les musiciennes ont revisité quelques compositions connues de Tom Jobim, Vinicius de Moraes et nous ont fait découvrir d'autres compositeurs comme Toquinho ou Verioca elle-même...

Une soirée très conviviale, inaugurée par un repas partagé, au cours de laquelle, les spectateurs ont pris plaisir à écouter, fredonner ou chanter et même danser, tant les fourmis, loin d'être engourdis par le froid hivernal, se faisaient pressantes !



Lecture spectacle

Contractions (samedi 17 mars)

Dans le cadre de la convention établie entre la mairie et la compagnie Anyone Else But You, nous avons eu le plaisir, avec la participation active du personnel de la médiathèque Jean-Pierre Chabrol de présenter le premier spectacle de ce partenariat.

« **Contractions** », Lecture-spectacle de Mike Bartlett, mise en scène par **Bruno Buffoli** et admirablement interprétée par **Sophie Affholder** et **Muriel Cocquet**, nous a transportés le temps d'un moment au sein de l'effroyable univers de l'entreprise, dans ce qu'il peut y avoir de plus aliénant... A travers des situations cocasses, Mike Bartlett montre comment les nouveaux modes de management, sous couvert de protéger l'ensemble de son personnel... aliènent peu à peu leurs employés. On a ri... d'effroi devant l'horreur et l'absurdité de la situation ! Br... Matière à débat, notamment avec les ados assez présents ce samedi soir !

Une soirée inaugurale d'une grande richesse, laissant envisager un partenariat réussi ! Prochain rendez-vous avec la Compagnie Anyone Else But You en novembre prochain, avec la programmation du spectacle « La Plaine était Bleue ». A suivre donc !! Plaine était Bleue ».



Médiathèque

Le Jeudi 8 Mars une animation pour les tout-petits a été proposée à la Médiathèque de Cendras.

18 enfants de la classe de Petite section de la maternelle Joliot Curie et 10 enfants accompagnés par 3 assistantes maternelles ont pu découvrir le spectacle Tempo de la compagnie Emeranox.

Un moment de plaisir et d'émerveillement mêlant ronde des quatre saisons, comptines et musique »



Travaux



Taille et nettoyage des haies et des massifs



Un grand merci à l'équipe municipale qui s'est entièrement mobilisée lors de l'épisode neigeux de 6h du matin jusqu'à tard dans la soirée pour rendre praticables nos routes communales (salage, passage du tractopelle, dégagement des trottoirs sur le centre du village) . Et cet effort s'est poursuivi sur les jours d'après avec l'élagage et le ramassage des branches cassées



Construction d'un passage bateau en face le cabinet du Docteur ESPAZE afin d'améliorer l'accessibilité



Taille des arbres Place Salvador Allende

Mais aussi:

- Nettoyage des accotements, élagage et débroussaillage notamment du chemin de Valmale.
- Réduction de la largeur de la haie du cimetière de Malataverne
- Remplacement des radiateurs et du lavabo du foyer de Malataverne
- Mise aux normes incendie du Centre social
- Restauration du jeu pour enfant (canard à ressort) des Fonzaux

Comment réaliser un bâtiment avec nos ressources locales, humaines et matérielles ?

Longtemps désirée, la maison des professionnels de santé est sortie de terre et pousse sous les doigts experts de nos entrepreneurs locaux plus vite qu'un champignon. Depuis le parvis de l'Abbaye vous pouvez à présent vous faire une idée de sa volumétrie mais surtout de sa structure en bois local. Vous avez dit local ? Oui très local ! Le pin maritime qui la compose a été extrait d'une parcelle communale située dans le valat Pellet !



C'est un défi que s'est lancée l'équipe municipale, soutenue par le syndicat mixte des hautes vallées cévenoles : réaliser un bâtiment à partir de nos ressources naturelles et humaines, impactant faiblement l'environnement, agréable à vivre et économiquement compétitif. Touchons du bois, le pari devrait être atteint ! Même si la démarche a nécessité l'engagement de tous, maître d'œuvre, entreprises et élus, le résultat est très satisfaisant.

Une petite description de la méthode de construction de ce bâtiment très cendrasiens. Tout commence par sa conception, peut-on le réaliser en pin maritime ? Oui, ses caractéristiques mécaniques sont très bonnes, il convient cependant de trouver des bois rectilignes. Ce sera la principale difficulté, le bois de nos forêts non conduites (non cultivées) est en général tordu et celui de la forêt communale n'échappe pas à cette règle ! Comment faire, adapter la construction pour éviter l'emploi de longues poutres, l'équipe d'architectes AJM du Vigan accepte ce challenge. Nous espérons que cette expérience sera reproduite par de nombreuses autres collectivités. Il suffit d'en avoir la volonté car tous les atouts sont présents sur le territoire.

A présent, pour garantir la provenance locale du

bois, la commune s'engage à fournir le bois scié, avec l'aide de la scierie Nogaret, des jardins du Galeizon, des communes forestières et de l'ONF les arbres nécessaires à la construction sont marqués (martelés), puis exploités par l'entreprise environnement bois énergie. On exploite 400 mètres cubes de bois qui sont ensuite triés par les Jardins du Galeizon et la scierie Nogaret pour en conserver environ 10 % le reste sera revendu pour la pâte à papier ou conservé pour alimenter en copeaux de bois le réseau de chaleur communal. Un complément de bois est nécessaire il est fourni par l'exploitant forestier bois négoce transport et provient de st Martin de Boubaux. Une fois scié, séché et traité à Cendras, il réalise un petit aller-retour à Bessèges pour être taillé par l'entreprise Atout bois de cœur (Atbc). Les entreprises Bernard et Mendez réalisent entre temps le terrassement et la maçonnerie sur laquelle Atbc va venir assembler la structure bois, en quelques jours le bâtiment prend vie. D'autres entreprises vont ensuite prendre le relais pour terminer le bâtiment, Rouméjon, Pascal... Qu'ils soient tous remercier pour la qualité de leur travail. Objectif livraison en juin, ameublement dans l'été et ouverture en septembre !

Telle est l'aventure que nous avons souhaitée partager avec les élus locaux et professionnels de la forêt le 22 mars dernier. Une cinquantaine de personnes ont visité le chantier puis échangé, ouvrant de belles perspectives qui nous l'espérons seront reprises et développées dans le cadre de la charte forestière portée par le Pays Cévennes.

Nos forêts ont de la valeur, la demande en bois énergie est une opportunité pour rendre les exploitations forestières viables et permettre ainsi une meilleure valorisation d'une partie de nos bois 10% aujourd'hui, 20, peut-être 30 % demain si les bois sont gérés. Le bois énergie oui, mais pas que, et en attendant de faire mieux.

Pour participer à cette réflexion ou en savoir plus venez aux rencontres organisées par le syndicat mixte des hautes vallées cévenoles !!!



Département du Gard



Mairie de Cendras



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

COMMUNE DE CENDRAS

Nîmes, le 26 JAN. 2018

Objet : Application des obligations légales de débroussaillage pour protéger du feu votre propriété

Madame, Monsieur

Lors des feux de forêts de cet été dans plusieurs départements de la zone méditerranéenne, les pompiers ont constaté que les propriétés qui avaient été débroussaillées ont été pour la plus grande part épargnées par les flammes. Ils ont ainsi pu se consacrer à une attaque plus dynamique du feu. Malheureusement, **trop peu des propriétés dans notre département sont débroussaillées, alors que la loi en fait une obligation à la charge des propriétaires.**

Les dommages suites aux incendies de forêt sont en général seulement matériels. Toutefois, à chaque incendie de forêt, des vies humaines sont exposées. L'actualité récente au Portugal et en Californie nous rappelle que le risque de perte humaine existe réellement. Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation de ces dommages en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillage.

C'est pourquoi, face à ce risque, votre mairie et la préfecture du Gard engagent un plan d'action pour contrôler l'application effective des obligations légales de débroussaillage. Si votre habitation se situe à moins de 200 mètres d'un massif boisé, ou si votre parcelle est constructible au document d'urbanisme de la commune dans ce même espace, vous devez effectuer des opérations de débroussaillage. Vous pouvez consulter le site de la préfecture pour accéder aux informations sur la réglementation applicable. (<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret>).

En cas de non-respect de ces obligations de débroussaillage, une amende, un arrêté de mise en demeure de réaliser les travaux, et le cas échéant la réalisation d'office de ces travaux à vos frais pourront être prononcés.

Nous comptons sur vous, Madame, Monsieur, pour accomplir les travaux nécessaires à votre sécurité, et celle de vos proches. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Préfet

Didier LAUGA

Le Maire de CENDRAS
Sylvain ANDRÉ



Obligations de débroussaillage, pour tout savoir

Réunion publique le 11 avril à 18h à la Mairie

Gérer nos forêts peut-être une opportunité comme nous avons pu le démontrer dans le cadre de la construction de la maison des professionnels de santé, mais il s'agit aussi d'une nécessité face au risque incendie. Le Préfet du Gard, très sensibilisé à ce problème, et convaincu que la population gardoise reste très exposée à ce risque, a demandé à tous les maires de mettre en place une stratégie pour améliorer le respect des obligations de débroussaillage qui vous ont été rappelées dans le bulletin municipal d'octobre 2017.

Le conseil municipal se réunira en mai pour travailler sur ce sujet, mais c'est en cette période de printemps et avant l'été qu'il convient d'effectuer les travaux de débroussaillage, dans quel cas les réaliser, par qui, comment... Tel est l'objet de la réunion publique du 11 avril. Venez nombreux, mais n'attendez pas pour commencer il en va de la sécurité de tous.

Le syndicat mixte des hautes vallées cévenoles propose d'élargir le débat, DFCI, sylviculture, sylo-pastoralisme, débroussaillage, une date à retenir

le 15 mai à 18h à la salle polyvalente de Lamelouze.

En attendant nous vous rappelons que pour les grandes parcelles à débroussailler, l'association les jardins du Galeizon (qui vient de publier une plaquette à ce sujet) est un des prestataires auquel vous pouvez faire appel pour réaliser ces travaux. Pour les plus petites parcelles vous pouvez solliciter localement des entreprises, des auto-entrepreneurs ou des individus en chèques emplois service par exemple.



Plus d'information sur www.gard.gouv.fr

Le jardin Médiéval de l'Abbaye

Depuis bientôt trois ans, un jardin d'inspiration médiévale s'est installé à deux pas de l'abbaye bénédictine, aux pieds du Syndicat Mixte des vallées cévenoles.

Ce jardin singulier abrite une collection de plantes dont les populations du Moyen Âge faisait grand usage: des plantes médicinales bien sûr, mais aussi nourricières, ornementales, textiles, tinctoriales, dans un agencement où se mêlent intimement utilitaire et symbolisme.

Réalisé et entretenu par un groupe de bénévoles passionnés, en partenariat avec la mairie et le syndicat, le Jardin Médiéval de l'Abbaye est aussi un jardin de partage et de transmission de savoirs, qui s'inspire des jardins de jadis. Il nous fait faire un voyage dans le temps, nous raconte l'histoire des hommes et des plantes à l'époque médiévale, celle des liens qu'ils ont tissés depuis et qui



nous font prendre conscience de tout l'héritage que nous avons reçu..

Cette année, nous l'espérons, le jardin verra la floraison estivale de la Grande Aunée, plante majeure dans la pharmacopée médiévale. Cette grande et belle astéracée, en effet, jouissait d'une prodigieuse réputation, plante des maux de ventre, des fièvres et des refroidissements ! Véritable panacée au Moyen Âge, elle est aujourd'hui tombée dans l'oubli. Elle se fait pourtant remarquer par sa taille et par ses magnifiques et spectaculaires capitules dorés.

En ces jours d'hiver, le jardin est un peu au repos mais les activités reprendront bientôt. Il est toutefois possible de s'y promener librement ou d'être accompagné pour une visite commentée.

Pour contacter le jardin : Françoise 0689564955

Avec Biosphéra et le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles

Un trimestre d'animations sur les énergies s'achève

Sur le territoire Agenda 21, Biosphera et le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles ont proposé cet hiver un riche programme autour de la transition énergétique. Ainsi, à Cendras, Biosphera a pu proposer des expositions et des animations



sur le sujet et notamment 3 soirées qui ont connu un bel engouement : une sur les énergies renouvelables avec le film « Libres », une plus technique sur les financements possibles des travaux de rénovation énergétique chez les particuliers avec l'EIE (Espace Info Energie d'Alès) et enfin une soirée sur la transition écologique avec en avant-première le film « on a 20 ans pour changer le monde » proposé par le festival Itinérances. Au total, plus de 400 personnes ont été sensibilisées lors de ce trimestre d'animation.

Le trimestre sur la filière forêt et bois va débiter



De la même façon, c'est la forêt et le bois qui seront à l'ordre du jour du programme de printemps. Biosphera accueillera de nouvelles expositions et proposera à Cendras une soirée film-débat

(Cévennes, forêt de résistances) le 20 avril à 18h, une soirée sur le réchauffement climatique avec la participation du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc le 31 mai à 18h ainsi qu'une soirée sur la valorisation du bois cévenol le 19 juin à 18h avec le centre des matériaux de l'école des mines et bien d'autres intervenants !

Les chantiers liés à la transition énergétique sont lancés

Au total ce sont une vingtaine de communes de notre Agenda 21 qui sont en train de lancer quelques 70 projets financés en grande partie par les 2 millions de dotations que le SMHVC a su capter pour le territoire Agenda 21 dans le cadre de TEPCV (territoire à énergie positive pour une croissance verte).

Pour sa part, Cendras réalise dans ce cadre la rénovation énergétique du groupe scolaire, la réfection de l'éclairage public mais aussi divers travaux d'isolation ainsi que l'installation d'un maraîcher bio et l'achat d'un véhicule électrique.

Les écoliers à Biosphera

Sylvain, l'animateur scientifique de Biosphera développe son travail d'animation auprès des enfants et des scolaires du territoire.



Bien entendu, les écoliers de Cendras, ainsi que les enfants de centre de loisirs bénéficient de cette prestation dans les locaux de Biosphera mais aussi en extérieur selon les sujets abordés.

De plus, Biosphera prend peu à peu son rythme de croisière en recevant chaque semaine différentes activités ou réunions de multiples structures partenaires du territoire ainsi bien sûr que les visiteurs.

Le Centre Socioculturel

Des nouvelles du centre socioculturel Lucie Aubrac

Les activités passées et les dates à ne manquer sous aucun prétexte.

Comme nous vous le disions dans le numéro précédent : il s'en passe des choses au centre Lucie Aubrac ! Alors sans plus tarder : à vos agendas !

C'était d'abord le **samedi 10 février** où la **rando-balade** a conduit une quinzaine de personnes sur les Hauts de Cendras. Là, Jean-Paul Hébrard a réservé à nos marcheurs un accueil des plus chaleureux, et une découverte du fonctionnement de sa bergerie et de ses sympathiques Patous (chiens de berger des Pyrénées) en a ravi plus d'un(e).



Puis le **vendredi 16 février**, une **soirée inter-centres Karaoke** a réuni les centres sociaux de Cendras, de Salindres et de St Julien-les-Rosiers. Pas moins de 80 personnes ont participé joyeusement à cette soirée festive. Chacun avait apporté quelque chose à manger, les bénévoles avaient décoré la salle, on s'est laissé dire que de véritables artistes ont été découverts ce soir-là.



Après des vacances un peu perturbées par la neige, voilà que le calendrier s'emballe.

Alors que le **mercredi 21 mars**, des amateurs de **marche** se sont retrouvés pour gravir le sommet de Montcalm (alt:550m) qui offre une vue imprenable sur nos Cévennes, une nouvelle rando est d'ores et déjà programmée pour le **25 avril**, la destination restant à définir.

Petit intermède musical : le **vendredi 6 avril** à 18 heures, Céline Rouvière alias Chély « la Torito », de la compagnie Mamzelle Flamenka, nous présentera son **spectacle La fabuleuse histoire de Mamzelle Flamenka**. Ce spectacle est une ode à la non-violence, à la paix et à l'acceptation des différences qui conduisent au vivre-ensemble.

L'artiste s'adressera ce soir-là plus particulièrement à nos jeunes désireux de s'inscrire à un atelier danse-musique durant les prochaines vacances.

Enfin c'est le **vendredi 13 avril** qu'aura lieu notre Assemblée générale annuelle suivie du pot de l'amitié. A ce propos, nous faisons appel à des candidats bénévoles pour nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration. Merci de vous signaler au centre dans les prochains jours.

Pour finir, je vous rappelle :

- qu'un atelier **Danse Bèlè (Danse antillaise)** se tient le jeudi de 18 à 19h au centre, animé par Sonia Galla.
- qu'une **permanence sur l'utilisation de l'outil numérique** a lieu les lundis et jeudis de 14 à 16h au centre aussi. Cela vous permet un accompagnement aux démarches administratives, souvent compliquées.
- que **des cours d'alphabétisation** sont dispensés par des bénévoles les lundis et mardis de 15 à 16h15 et les vendredis de 16h30 à 18h.

Enfin, nous avons le plaisir d'accueillir **notre nouveau chef cuisinier, Bart Breem**, qui vient renforcer l'équipe de cuisine, composée de Meriem Tabbi et de Mireille Hildéral.

Voilà, beaucoup d'infos, des projets à gogo, des événements à ne pas manquer. On vous attend !

La Présidente
Françoise RICHERME

Infos Contact

N°8

Centre socioculturel Lucie Aubrac Cendras

Place Salvador Allende. 30480 Cendras

Tel. 04 66 78 69 82

Mail : csc-cendras@orange.fr

Avril 2018

Vendredi 13 Avril 2018 à 18h00 au centre socioculturel Lucie Aubrac Assemblée générale annuelle



Du lundi 16 au vendredi 27 avril 2018

Thème 3-6 ans : Voyage aux pays des couleurs

Thème 6-11 ans : Voyage au travers des continents

(Inscription au centre socioculturel)

Cours d'alphabétisation Adultes

Tous les lundis et mardis de 15h00 à 16h15 et les vendredis de 16h30 à 18h00 au centre socioculturel.



Pour les collégiens

Tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h00

Pour les enfants de l'école élémentaire

Tous les lundis et jeudis de 16h30 à 18h00

(Inscription impérative au centre socioculturel)

Rando-balade

Mercredi 25 Avril 2018

Lieu à définir
Rendez-vous 10h00
devant le centre social
(Inscription impérative)



Permanences sur l'utilisation numérique tous les lundis et Jeudis de 14h00 à 16h00 au centre socioculturel.

(accompagnement aux démarches administratives).

VIOLON DINGUE

Appel au Savoir-Faire

Dans le cadre du violon dingue du 7 au 9 juin 2018, le centre socioculturel lance un appel aux savoir-faire Cendrasien.

L'idée c'est de rendre visible aux autres, ses acquis, ses compétences, ses savoir-faire. Pas besoin d'être un artiste reconnu pour avoir du talent !
(renseignements au centre socioculturel)

Atelier danse Bélé

(Danse martiniquaise)

Avec Sonia Galla

Tous les jeudis de 18h00 à 19h00

Tarif : gratuit

(adhésion au centre socioculturel)



Ateliers adultes Loisirs créatifs

Tous les jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30 au centre socioculturel.
(petits bricolage, récup'art)

Les petites toques (Atelier cuisine)

Parents/enfants (6-11 ans)
Tous les mardis de 16h30 à 18h00
(Inscription obligatoire)
Limité à 8 enfants
(accompagnés d'un parent).

Les permanences

Point emploi : tous les

Lundis matin de

09h00 à 12h00 sur

Rendez-vous

Tel : 04.66.56.53.26

Assistante sociale : sur

Rendez-vous

Tel : 04.66.34.60.60

Mission locale : tous les

Mardis de 13h30 à 16h00

Tel : 04.66.60.25.64

Conseil départemental :

Isabelle Fardoux-Jouve

04.66.76.76.63

Mardi 03 avril de 15h00 à 17h00

Associations

Repas solidaire du collectif Cendrasien d'Accueil des réfugiés

Mardi 3 avril à 19h au Centre Socioculturel Lucie Aubrac, un repas solidaire préparé et offert par les jeunes afghans accueillis par La Clède à Cendras vous sera proposé.

Cette soirée sera l'occasion de rencontrer ces jeunes - dont certains parlent déjà assez bien le français - de découvrir et d'apprécier la gastronomie afghane, de mieux connaître leur pays et ses problématiques, et de savoir quel a été leur parcours jusqu'à nous. Nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité et de générosité.



5 mai Bourse aux plants

La Bourse aux plants sera organisée par le groupe Troc&Dons le samedi 5 mai de 14h à 17h Salle Nelson Mandela à Cendras

Cette manifestation ouverte à tous, jardiniers débutants ou expérimentés, a pour but de continuer à produire et à échanger librement semences et plants paysans et fermiers, et de préserver ainsi la biodiversité dans nos jardins.

Au cours de cet après-midi, vous pourrez échanger

jeunes plants de légumes ou de fleurs, graines, boutures, bulbes, vivaces, et partager vos expériences et savoir-faire.

Vous n'avez pas encore de plants ou de semences, vous pouvez apporter d'autres objets tels que revues de jardinage, outils, pots, paniers, conserves, confitures, etc.

Le groupe Troc&dons sera heureux de vous accueillir pour ce moment privilégié, dans la salle Nelson Mandela à Cendras.

BOURSE Samedi 5 mai 2018
14h/17h aux **PLANTS**

Troc & dons
PLANTS
GRAINES
BOUTURES
outils, paniers, pots, revues...
Animations & dégustations



Troc & dons (pas de vente)

CENDRAS
Salle Nelson Mandela

Alès Les Jardins du Galeizon et le groupe Troc&dons contact 0466345280

Stage de Scrap-booking

Foyer de Malataverne

Samedi 7 Avril :
Duo de soliflor (bouteille de verre) en POWER-TEX

(Peinture durcissante pour tissu et végétaux)

De 13h45 à 18h

Tarif adhérent 15 € avec fournitures

Inscription avant le 30 Mars

Samedi 9 Juin et samedi 16 Juin :

Mini album « Hublot »

Boîte + Mini album

Thème : la Mer

De 10h à 16h30

Tarif adhérent 35 € avec fournitures / 2 jours

Inscription avant le 30 Mai

Contact : 06.88.77.82.35
ou palmyna@orange.fr

8 mai le traditionnel vide grenier de Mala

L'APE de Malataverne organisera encore cette année le vide grenier sur la commune de Cendras à Malataverne le 8 mai 2018.

Les personnes souhaitant des informations peuvent joindre les numéros de téléphone suivant:, 0607550992 ou 0638017373 ou 0629300688.

Associations



Une nouvelle équipe aux Jonquilles

Une nouvelle équipe élue au bureau de l'association des Jonquilles, Deleuze Denise, Présidente, Michelle Charierras, Trésorière, et Danielle Souchon, Secrétaire. Un grand merci à Christiane Guiraud pour ses 11 ans d'engagement comme Présidente de l'association et à Madame Brunel Yvette

LSR CEVENNES

L'Assemblée générale de l'Association LSR Cévennes s'est tenue le 27 Janvier dernier. Après 12 ans à la tête de cette association, Denise OCHUDLO a souhaité passer le relais et c'est ainsi qu'une nouvelle équipe a été constituée pour pérenniser ce travail accompli.

C'est Michel REY qui a été élu Président. Bien entendu, Denise reste membre de l'association et en a été désignée Présidente d'honneur. Cette association vise à rompre l'isolement en permettant à ses membres de tisser de nouveaux liens sociaux et individuels, tout en préservant une vie so-

ciale de qualité.

Venez nous rejoindre, des activités ont lieu tous les lundis après-midi à 14h, salle des Jonquilles (jeux de cartes, jeux de société, peinture,)

Un mercredi sur deux des randonnées pédestres sont organisées et bien d'autres initiatives : Loto, pique-nique, séjours à la journée, voyages,



Galei'jades nouveau !!!

L'association culturelle Galei'jades vous propose :
2 sorties culturelles à la journée.
Le bus est financé par l'association Galei'jades.

***Dimanche 8 avril 2018**
Découverte de Sète...

Programme:

RV 7h45 place de l'Abbaye pour départ 8h00
Découverte à pied de **"la pointe courte"**(village typique de pêcheurs face à l'étang de Thau)
Promenade en **bateau sur les canaux de la ville** (45mn)
Repas libre au coeur de Sète (resto, pique-nique...)
Visite du **Mont saint Clair** en bus
Visite du **musée G. Brassens** et du cimetière où il repose

Retour à Cendras vers 19h30 place de l'Abbaye
Tarif - Musée Brassens + promenade en bateau:
adulte ou enfant 13€

Réservation avant le 30 mars avec paiement obligatoire (chèque-espèces)

***Samedi 2 juin 2018**
Ballade Marseillaise...

Programme:

RV 7h45 place de l'Abbaye pour départ 8h00



Visite guidée (1h30) du **MUCEM** (musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée)

Visite de l'exposition événement **"PICASSO Voyages imaginaires"** (comprise)

Découverte du **"Jardin des migrations"**(comprise)

Repas libre (resto, pique-nique...)

****Propositions de visites libres:**

- quartier "Le Panier"
- cathédrale "La Major"
- vieux port, coeur historique de la ville...

Départ 18h - 18h30 de Marseille

Retour à Cendras vers 20h place de l'Abbaye.

Tarif: Mucem: adulte ou enfant 12€

Inscription avant le 4 mai avec paiement obligatoire (chèque - espèces)

Agenda

Jeudi 29 mars 14h salle Nelson Mandela : Après-midi danse country, accordéon et gourmandises organisé par le CCAS

Vendredi 6 avril 20h30 salle Nelson Mandela: "Spirale" d'la chanson à voir

Mercredi 11 avril 14h Loto des Jonquilles

Mercredi 11 avril Réunion publique le 11 avril 18h à la Mairie sur les obligation de débroussaillage

Vendredi 13 avril : Assemblée générale du Centre sociocultural Lucie Aubrac

Vendredi 20 avril 18h film-débat : à Biosphéra "Cévennes, forêt de résistances »

Mardi 8 mai 11h : Cérémonie au monuments aux morts

Samedi 5 mai Bourse aux plants 14h à 17h Salle Nelson Mandela à Cendras

Mardi 8 mai : traditionnel vide grenier de l'APE de Malataverne

Mercredi 16 mai 14h Loto des Jonquilles

Jeudi 31 mai à 18h à Biosphéra : soirée sur le réchauffement climatique avec la participation du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

Samedi 2 juin salle Nelson Mandela : spectacle « passeport pour l'exil », lecture de poèmes et chants par la compagnie « le Coeur allant vers... » organisé par l'AFPS (Association France Palestine solidarité)

Jeudi 7 juin : sortie du CCAS pour les aînés à Carnon (inscription à la permanence en mairie)

Mardi 19 juin 18h à Biosphéra : soirée sur la valorisation du bois Cévenol avec la participation de l'école des mines.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 15 mai. Elles paraîtront dans le prochain numéro.

Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.

Directeur de la publication : Sylvain André

Conseil de rédaction : Sylvain André, le Bureau municipal.

Journal tiré à 1150 exemplaires

Pratique

Mairie de Cendras. Tél:04.66.30.40.72. Fax: 04.66.30.48.91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

SMHVC : Place Roger Assenat -Tél: 04.66.30.14.56. Fax: 04.66.30.48.91. - Mail: galeizon@wanadoo.fr

Biosphéra : Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.

Alès Agglomération : Bâtiment ATOM - 2 rue Michelet - 30100 ALES - Tél.:04.66.78.89.00.

Résidence l'Euzière :Rue Y. Gagarine, Tél : 04.66.56.37.37.

Grand'Combiennne des Eaux : 2, Avenue du Pont. 30110 La Grand Combe. Tél: 04.66.54.80.39.

Service enlèvement des encombrants : Les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : Tél: 04.66.54.86.02.

Poste de Cendras. Tél: 04.66.30.20.17. ; horaires :lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h –jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 17h –vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04.66.30.09.93. ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04.66.78.69.82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre)
Tél/fax : 04.66.34.52.80.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06.34.54.00.41.

Mme Reverger : 06.98.40.68.86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04.66.86.88.54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04.66.54.20.00.

Assistante sociale. Tél: 04.66.34.60.60.

Infirmières : Cabinet Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon - Tél: 04.66.30.28.46.

Infirmière : Saint Germes Erell -Tél : 06.20.93.81.55.

Kinésithérapeute : Roussel Florence, Tél: 04.66.30.92.52.

Pharmacie : Mme Malaviolle, tél: 04.66.86.18.87.

Dentiste: Picconi Claire, Tél: 04.66.78.69.19.

Médecins:

Docteur Moussant

Tel: 04.66.43.08.76. Consultations le matin de 9 h à 12 h du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis.

Docteur Muriel Espaze - Cendras: 04.66.30.30.27.

Alès: 04.66.56.24.90.

Maison médicale à Alès 4 bd Gambetta : horaire-du lundi au vendredi de 20 h à minuit - le samedi de 9 h à minuit et dimanche et jours fériés de 8 h à minuit.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr Facebook : Mairie de Cendras

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.